

LA REVUE BLEUE

LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE

MONTRÉAL, 20 MARS 1895.

Tous les articles publiés dans LA REVUE BLEUE sont inédits et écrits spécialement pour elle. Les manuscrits envoyés seront l'objet d'un examen spécial, et, en cas de refus, scrupuleusement rendus.

L'administration de la "Revue Bleue" prie instamment les personnes qui gardent le journal, de vouloir bien faire parvenir le montant de l'abonnement, soit 60 centins, en mandat postal adressé à M. G. W. Parent, 97 rue St. Jacques (Banque du Peuple), Montréal.

Vu l'abondance des matières, l'article annoncé de M. de l'adél. LES COQUINS TRIOMPHANTS, est renvoyé au prochain numéro.

NOTRE PRIME

Dès aujourd'hui, une prime sera jointe chaque mois à tous les numéros, soit à ceux adressés aux abonnés, soit à ceux achetés dans nos dépôts.

La prime de ce mois, jointe au présent numéro, et que tous les acheteurs devront réclamer, consiste en un magnifique chromo, d'après le grand paysagiste LeRoy, représentant : "Un vase de pensées." Rien de gracieux et d'artistique comme ce joli tableau dont la valeur marchande est de dix fois le prix d'un numéro.

Le tableau sera changé tous les mois, nos mesures étant prises pour être constamment fournies.

UN DEBAT

La rédaction de LA REVUE BLEUE tient à remercier ses confrères de la presse montréalaise de l'accueil sympathique qu'ils ont bien voulu faire à leur petite sœur nouveau-née.

Quelque bruit s'est fait autour de notre premier article ; il n'en pouvait être autrement, et cela a eu pour nous l'avantage de déblayer nettement la route où nous entendons marcher.

Certes, nous n'avons pas eu, nous n'aurons jamais l'outrecuidance de prêcher ex cathedra. Nous exposons des idées que nous croyons justes et bonnes ; elles sont évidemment discutables, en tout cas, sincères, et jamais inspirées, comme il arrive trop souvent dans la presse, par des questions d'intérêt ou des dessous financiers plus ou moins avouables.

C'est dans l'absolue plénitude de notre indépendance d'écrivain que nous agissons.

Nous admettons donc, nous désirons même, à cause de l'intérêt qu'une publication emprunte toujours à la discussion des principes qu'elle pose, qu'une large place soit réservée dans nos colonnes aux critiques courtoises, quel que soit leur pavillon, pourvu, répétons le, qu'elles émanent seulement de gens bien élevés.

Donc, parmi ceux-ci, il s'est trouvé un confrère canadien, un très galant homme de lettres, qui, dans son appréciation de l'article de fond de notre premier numéro, s'est servi d'une expression malsonnante à notre oreille.

Nous avons cru, alors, que c'était notre droit de répondre dans la feuille même où l'on nous attaquait, et nous étions d'autant mieux fondé à le croire que cet écrivain a appartenu à la presse française et qu'il en connaît les traditions de courtoise confraternité.

Nous l'avons donc prié de nous accorder ce qui nous était dû.

Le débat, en soi, ne serait guère digne de l'attention de nos lecteurs, et nous ne le soulèverions pas ici, n'était qu'il va nous permettre d'éclaircir tout à l'heure une question pour nous primordiale et qui paraît ici sujette à controverse.

Il importe donc que, d'abord, nous établissons nettement les faits.

M. Marc Sauvalle, rédacteur en chef de la *Patrie*, répondit à notre demande d'insertion dans son journal par la lettre suivante :

Montréal, 25 Février 1895.

" Mon cher monsieur,

" Je regrette beaucoup que ma petite note de la *Patrie* à laquelle j'avais pensé mettre toute la délicatesse de " touche possible et que j'ai hésité longtemps à écrire—la " preuve en est que vous m'avez pressé de la pondre—vous " ait autant touché, et vous ait paru nécessiter une réponse " que je suis trop journaliste pour vous refuser.

" Ce n'est pas dans une lettre que je pourrais ou que je " voudrais discuter la divergence d'opinion qui nous sépare, " mais qu'il m'est nécessaire de bien poser pour qu'il " n'y ait pas d'erreur sur la position que j'adopte en vous " accordant de grand cœur l'hospitalité du journal, non " pour vous défendre, mais pour défendre votre article.

" Je l'ai qualifié d'anti-français, et je prétends avoir raison, " car ce n'est pas une revue dont l'objet industriel est " de soigner les vices canadiens, qui peut se faire un front " qui ne rougit pas en étalant les vices français.

" De plus, la France eût-elle tous les vices du monde, et " elle en a—mais ils sont si aimables !—les Français seuls " n'ont pas le droit de le dire, surtout dans le monde clérical " où elle lutte depuis si longtemps pour faire adopter " son écusson républicain.

" Il peut y avoir des questions de boutique, on peut " flatter telle ou telle clientèle, on peut chercher les clients " pour une affaire industrielle, mais il n'est permis à un " exilé (?) comme nous le sommes, de salir la vieille mère, " quel que soit son drapeau, ou ses fils quelque indignes qu'ils " soient de leur descendance.

" Vous avez, me dites-vous, l'approbation de certains " Français, cela se peut, et je connais même assez les opi-